



M. LE PROFESSEUR  
**THIERRY BONNEAU**

---

MASTER DROIT BANCAIRE ET FINANCIER



# MASTER DE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

**Tout d'abord, le droit bancaire et financier est un droit qui, pour des étudiants en première, deuxième ou troisième année, paraît englober de nombreuses problématiques et notions, en clair c'est un droit qui paraît très étendu, riche et abstrait. Ainsi, pourriez-vous nous présenter en quelques mots le Master 2 Droit bancaire et financier ?**

Le droit bancaire et financier couvre de nombreuses questions dont certaines sont en lien direct avec la vie quotidienne. Pensons aux chèquiers, cartes bancaires et crédits dont nous avons tous besoin un jour ou l'autre. Le droit bancaire façonne ainsi une part essentielle de notre vie quotidienne. L'observation vaut, au moins en partie, pour le droit financier. Il est toutefois vrai que pour un étudiant, les opérations peuvent paraître plus éloignées. Investir dans des actions et obligations supposent en général avoir déjà un revenu régulier.

Étant précisé que le droit bancaire et financier ne concerne pas seulement les opérations pouvant être effectuées par les clients. Il traite également des autorités et des professionnels. Leur connaissance est essentielle puisque ces professionnels sont, pour certaines opérations, des intermédiaires « obligés ». Cet aspect, institutionnel, ne doit toutefois pas faire oublier que le droit bancaire et financier est étroitement lié aux autres branches du droit et que notamment les règles du droit des contrats, des sûretés et du droit des affaires doivent être connues de façon approfondie par les étudiants.

C'est ce qui explique que le master 2 de droit bancaire et financier est en réalité un master 3. Les étudiants sélectionnés doivent avoir une connaissance générale en droit des obligations et en droit des affaires pour être à même d'aborder les opérations couvertes par le droit bancaire et financier. Nous incitons ainsi les étudiants à être titulaire d'un master 2 ou d'une formation complémentaire dans un autre domaine, étant précisé que la maîtrise correcte d'une langue étrangère, en l'occurrence l'anglais, est indispensable. Une bonne connaissance juridique et un bon niveau en anglais sont des prérequis : ils sont à la base de la spécialisation que va apporter le master de droit bancaire et financier (exemple : crédits internes, listings, offres publiques de titres, dérivés, titrisations).

Dans le futur, le master de droit bancaire et financier va sans doute se transformer. Il pourrait devenir un diplôme d'université afin de conserver sa spécificité : un diplôme professionnalisant reposant sur une solide connaissance du droit.

**Quelles sont, à vos yeux, les qualités et compétences requises pour accéder à votre Master et ensuite avoir toutes les chances de réussir ? Avoir fait un Master 1 Droit des affaires est-il nécessaire ?**

L'objectif de la formation explique la condition posée pour accéder au M2 de droit bancaire et financier : être titulaire d'un Master 2. La règle n'est toutefois pas absolue. Des exceptions peuvent être faites pour des étudiants ayant un très bon dossier avec une mention bien par exemple en licence.

L'objectif de la formation explique la condition posée pour accéder au M2 de droit bancaire et financier : être titulaire d'un Master 2. La règle n'est toutefois pas absolue. Des exceptions peuvent être faites pour des étudiants ayant un très bon dossier avec une mention bien par exemple en licence.

Avoir étudié les contrats, la responsabilité, les procédures collectives, les suretés est indispensable. Par ailleurs, le certificat de droit bancaire et financier, qui est un diplôme pouvant être obtenu en cours de M1, permet d'aborder des matières, non étudiées en M1, et complémentaires à celles enseignées en M2.

Étant observé que la connaissance ne suffit pas. Il est très important de savoir écrire, discuter, réfléchir. Un juriste est un professionnel qui sait raisonner et résoudre des difficultés.

Étant encore observé que les étudiants doivent avoir conscience que la sélection prend en compte l'ensemble du cursus universitaire, et qu'il est donc essentiel pour eux d'avoir les meilleurs résultats possibles dès la première année. La réforme de la sélection dès le M1 va accentuer l'importance des premières années dans le processus de sélection.

Le nombre d'étudiants dans ce master est généralement de 20 ou 21. Cette année, il est de 25 en raison de la qualité des candidatures.

La sélection s'opère en deux temps. Une pré-sélection est effectuée sur la base des dossiers : qualité du cursus universitaire et cohérence des choix antérieurs. Les étudiants présélectionnés sont entendus par des jurys composés d'un ancien étudiant et d'un professeur. Les jurys vérifient la motivation, les objectifs professionnels et la maîtrise de l'anglais.

Des étudiants de Paris II rejoignent ce master mais pas seulement ; le but est de regrouper les meilleurs étudiants de France.

### **Une fois diplômés du Master 2 Droits bancaire et financier, quelles voies empruntent les étudiants généralement ?**

Après ce master, beaucoup d'étudiants deviennent avocats. D'autres veulent travailler pour des entreprises bancaires. Soulignons que le CFPA et le CAPA sont des outils indispensables qui peuvent toujours servir même si les étudiants ne veulent pas devenir avocat.

L'objectif essentiel du master 2 est de préparer à la vie professionnelle. Celle-ci va d'ailleurs être longue. Aussi les étudiants doivent-ils être bien armés afin de pouvoir s'adapter aux évolutions qui ne manqueront pas de se produire. La crise financière de 2008 et la crise de la Covid 19 montrent que la capacité d'adaptation est essentielle.

### **Vous enseignez, dans ce Master, la matière Marchés financiers, pourriez-vous préciser ce que vos étudiants apprendront durant votre cours ?**

Dans le cadre de ce module, j'assure une quarantaine d'heures sur les 80 heures. Les autres heures sont donc assurées par d'autres enseignants.

En ce qui me concerne, j'étudie les valeurs mobilières et autres titres financiers, les ordres de bourse, la représentation, les opérations de transfert temporaire de propriété, les comptes titres et les comptes espèces.

**Parmi les cours magistraux obligatoires, il y a des matières telles que les opérations financières, les opérations de crédit, les produits dérivés et techniques de gestion des créances et des dettes. Faut-il avoir un certain niveau en mathématiques pour suivre ces cours ?**

Non car ce master est destiné à des futurs juristes. Mais il faut avoir une sensibilité économique, comprendre quelques mécanismes économiques mais cela est accessible à tous.

**Avez-vous une activité dans un cabinet ou de consultation ? Pouvez-vous nous en parler et faites-vous des liens dans vos cours ? Et quelles sont vos activités à Paris 2 et éditoriales ?**

Je peux effectivement intervenir comme consultant à la demande de cabinet d'avocats ou d'entreprises. Les avis que je rends sont d'un grand intérêt pour moi car nombre de questions sont inédites. Selon leur intérêt, j'en tiens compte dans mon enseignement et mes écrits.

Je suis professeur à Paris II depuis 1997. Je suis également le directeur de l'école doctorale de droit privé et responsable de la mission qualité et évaluation. J'ai également été vice-président du département de droit privé et devrait prochainement siéger à la commission de la recherche du Conseil académique.

Je suis investi dans les revues juridiques. Je suis actuellement président du Conseil scientifique de la Revue internationale des services financiers (RISF), co-directeur de la Revue de droit bancaire et financier et membre des comités de rédaction de plusieurs revues : Banque et droit, Bulletin Joly bourse et Revue trimestrielle de droit financier. Je suis responsable de deux chroniques publiées tous les deux mois : une en droit bancaire (Banque et droit) et une autre en droit financier européen et international (Revue de droit bancaire et financier).

Je suis aussi l'auteur de plusieurs ouvrages : Droit bancaire (2019, LGDJ), Régulation bancaire et financière européenne et internationale (2020, Bruylant) et, en collaboration avec des co-auteurs, droit financier (2019, LGDJ) et Fintech et droit (2020, Revue Banque).

Pour finir, je suis aussi membre de la commission épargnant de l'AMF (Autorité des marchés financiers) et du conseil d'administration de l'AEDBF (Association européenne de droit bancaire et financier).

**Nous avons remarqué que certains cours avaient lieu dans des banques tel que BNP Paribas, ou encore dans des cabinets d'avocats, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

Cela permet de faire gagner du temps aux professionnels et permet aussi aux étudiants d'être en contact direct avec les cabinets et les entreprises elles-mêmes. C'est intéressant pour eux de se familiariser avec les locaux de leurs potentiels futurs employeurs.

**Enfin, si vous aviez un ou plusieurs conseils(s) à donner aux étudiants qui voudraient intégrer votre Master, quels serai(en)t-il(s) ?**

Il faut obtenir, dès la première année, les meilleurs résultats universitaires. Par ailleurs, les stages sont un atout sur un CV. Il convient encore de lire, de se tenir au courant de l'actualité afin de comprendre le monde qui nous entoure.

Il faut être conscient de l'importance des langues notamment de l'anglais. D'où l'importance de passer des examens, notamment ceux de l'université de Cambridge ou le TOEFL. Idéalement, il conviendrait de parler trois langues. On ne doit toutefois pas oublier le français. Même si cela paraît anodin, les fautes de français et d'orthographe peuvent être rédhibitoires car être juriste, c'est parler et écrire.

Une dernière chose : il faut être soi-même et essayer de voir où sont nos faiblesses pour y remédier. Par exemple, pour les étudiants qui n'arrivent pas à parler en public ou qui sont trop stressés, ne sont pas inutiles les activités extra universitaires, notamment la pratique d'activités sportives, la musique ou encore le théâtre.

***La Corpo Assas remercie le professeur Bonneau de nous avoir accordé cette interview !***